

DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière d'installation du 32^{ème} Conseil Municipal des Jeunes

***Vendredi 5 octobre à 17h30
Salle du Conseil – Hôtel de Ville***

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 karine.durquety@larochesuryon.fr

BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 yan.balat@larochesuryon.fr

Hôtel de ville – Place Napoléon – BP 829 - 85 021 La Roche-sur-Yon cedex

www.larochesuryon.fr

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance consultative créé en 1987.

Les objectifs de cette instance sont de :

- Consulter les jeunes, les écouter et faciliter leur expression,
- Créer un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'éducation civique,
- Permettre aux jeunes de proposer et de mettre en œuvre des actions d'intérêt public dans la cité.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée d'élus de 9 à 13 ans qui travaille en commissions pour proposer des projets soumis à Monsieur le Maire et à l'élus délégué, Monsieur François Caumeau.

Ils sont accompagnés d'animateurs qui les aident dans leurs missions de jeunes conseillers à acquérir une méthodologie de projet.

Les jeunes élus choisissent de travailler sur des thématiques qui les intéressent. Leurs travaux s'effectuent au sein de trois commissions :

- Commission « Animation, Sport, Loisirs, Culture ».
- Commission « Environnement, Propreté, Sécurité ».
- Commission « Solidarité et Citoyenneté ».

Il s'agit de la Séance Plénière d'installation du 32^{ème} Conseil Municipal des Jeunes.

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'INSTALLATION

- 1. Photographie du groupe des jeunes élus**
- 2. Photographie individuelle avec Monsieur le Maire**
- 3. Présentation du CMJ 2018-2019**

Les élèves de CM2, 6ème et 5ème des établissements scolaires de la ville ont été invités à voter le mardi 2 octobre 2018.

Tous les élèves peuvent voter, mais seuls peuvent être candidats les jeunes habitant La Roche-sur-Yon ou le territoire de la Roche-sur-Yon Agglomération à condition d'être inscrits dans un établissement scolaire de La Roche-sur-Yon.

Cette année le vote électronique a de nouveau été proposé aux collèges. Tous les collèges yonnais ont accepté de s'inscrire dans cette démarche.

► Quelques chiffres :

88 candidats se sont présentés aux élections CMJ dont 56 filles et 32 garçons.

19 écoles et 7 collèges publics et privés sont représentés.

Sur 2916 électeurs, 1010 ont effectué leur geste citoyen.

Pour le mandat 2018-2019, le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 27 élus dont 18 filles et 9 garçons.

| | |
|--|---|
| 1. SIMON BONNET Ecole Moulin Rouge | 20. ABEL LE HUEROU BOSSIS – Collège Herriot (6 ^{ème}) |
| 2. ROSE LEGEAY - Ecole Victor-Hugo | 21. ASTRID JOULIE - Ecole Saint-Louis (primaire) |
| 3. NALIA GUERRA – Collège Saint-Louis (6 ^{ème}) | 22. CHARLIE GUERRIN- Ecole Angelmière |
| 4. CHLOÉ CONAN – Collège Herriot (5 ^{ème}) | 23. LINA BASKAR – Ecole Marcel-Pagnol |
| 5. MELISSA COUÉ - Ecole Notre-Dame | 24. MAELY ATIPOU – Ecole Jean-Moulin |
| 6. VALENTI ROY – Collège Renoir (6 ^{ème}) | 25. NAWEL MAROLLEAU –Collège des Gondoliers (6 ^{ème}) |
| 7. TILIO LE TUTOUR - Ecole Flora-Tristan | 26. RAYANNA DZHANARALIEVA - Collège Haxo (5 ^{ème}) |
| 8. REMY ETIENNE – Collège Sacré-Cœur (6 ^{ème}) | 27. CAITHLYN VITET – Ecole Pont-Boileau |
| 9. MAELIE GIGAUD - Ecole Léonce-Gluard | |
| 10. MAIA-ALEXANDRA IVAN - Ecole Saint-André d'Ornay | |
| 11. MATHILDE BERTRANT- Ecole Jeanne d'Arc | |
| 12. AYOUB EL JAFARI - Ecole Jean-Yole | |
| 13. BENJAMIN APPER – Collège Richelieu (5 ^{ème}) | |
| 14. VALENTINE FETIVEAU - Ecole de la Généraudière | |
| 15. FATIMATOU SECK- Ecole Montjoie | |
| 16. MARYAM DZEITOVA - Ecole Laennec | |
| 17. NAOMI FONTENEAU - Ecole Rivoli | |
| 18. ANJALY CHARRIER - Ecole des Robretières | |
| 19. CALLY ATTAL - Ecole Jean-Roy | |

Les établissements scolaires non représentés : école des Pyramides, école Sainte Thérèse, collèges Haxo et Richelieu (6^{ème}), collèges Saint-Louis, Renoir, Gondoliers et Sacré-Cœur (5^{ème}), Les IME ne présentent pas de candidat mais sont partants pour des partenariats avec les CMJ.

Sont réélus pour la deuxième fois :

- Nalia GUERRA
- Chloé CONAN

Est réélue pour la troisième fois : Rayana DZHANARALIEVA

4. Tour de table

Les jeunes élus devront s'inscrire dans une des deux commissions obligatoires :

- Commission « Animation, Sport, Loisirs, Culture ».
- Commission « Environnement, Propreté, Sécurité ».

Ils pourront également choisir de rejoindre la commission "Solidarité et Citoyenneté", celle-ci étant facultative. Les CMJ travailleront sur une action solidaire ainsi que sur la découverte des Institutions Internationales relatives à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Chaque jeune, par ordre alphabétique, se présente et lit les idées qu'il a choisies parmi celles qui ont été présentées dans le cadre de leur campagne ainsi qu'une idée de projet sur le thème "Solidarité et Citoyenneté ". Les projets qu'ils portent sont susceptibles d'être retenus dans l'année dans le cadre du travail mené dans les prochaines semaines.

5. Le fonctionnement du CMJ.

- **Réunions de commission :**

Les conseillers municipaux des jeunes se réunissent à l'Hôtel de ville un mercredi sur deux en période scolaire et parfois pendant les vacances selon les besoins des projets.

Le calendrier se définit de la manière suivante :

- Commission « Animation, Sport, Loisirs, Culture » : le mercredi de 13h45 à 15h15.
- Commission « Environnement, Propreté, Sécurité » : le mercredi de 15h30 à 17h00.
- Commission « Solidarité et Citoyenneté » : le mercredi de 13h45 à 15h15.

- **La demi-journée de cohésion :**

Afin de permettre aux CMJ de mieux se connaître, ceux-ci sont invités à partager un déjeuner en mairie offert par Monsieur le Maire et Monsieur Caumeau. Ils participeront ensuite à une activité de pilotage d'attelages au Haras de La Roche-sur-Yon.

- **Réunions des plénières :**

Les séances plénières sont présidées par Monsieur le Maire et Monsieur François Caumeau. C'est un moment privilégié où les jeunes élus peuvent s'exprimer sur leurs projets.

Quatre séances plénières sont fixées de 17h30 à 19h00 dans la salle du Conseil municipal et du Conseil d'agglomération:

1. La plénière d'installation : le vendredi 05 octobre 2018.
2. La plénière de propositions : vendredi 9 novembre 2018.
3. La plénière de mi-mandat : le vendredi 8 mars 2019.
4. La plénière de fin de mandat : le mercredi 28 juin 2019.

- **Représentations du CMJ :**

Les jeunes élus sont sollicités à l'occasion de divers événements tout au long de leur mandat :

- **Le 9^{ème} Festival International du Film :**

Le CMJ s'associe pour la troisième année à cet événement qui aura lieu du 15 au 21 octobre prochain. Douze jeunes élus procéderont à la sélection de quatre films jeunesse proposés par l'équipe « scolaire et jeune public » de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Cinématographique Yonnais (EPCCCY).

Ils décerneront le « coup de cœur CMJ » à un de ces films.

- **Les cérémonies commémoratives :**

La ville propose aux CMJ une formation sur le protocole des cérémonies commémoratives

Lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, les CMJ seront sollicités pour être lecteurs de textes ou dépositaires de gerbes.

- **La visite de l'Assemblée nationale ou du Sénat à Paris :**

Elle est prévue dans le courant du mois de mai ou juin 2019.

- **Toutes autres manifestations yonnaises non connues à ce jour.**

- **La journée internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre**

En partenariat avec UNICEF Vendée et le Concorde, il sera organisé la projection du film « Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur » de Michel Fuzellier et Babak Payani le mercredi 21 novembre. Suite à la projection, les CMJ et les membres de l'UNICEF animeront un débat avec le public.

6. La rétrospective 2017-2018

- « **Le jardin des saveurs** » : réalisation d'un jardin partagé en collaboration avec les chantiers d'insertion de la Ville et les résidents de l'EHPAD de Saint André.
- « **Fenêtre sur l'Europe et sur le monde** » : organisation d'un évènement en partenariat avec le Service des Relations internationales et les associations culturelles locales afin de découvrir des éléments de cultures du monde à travers le sport, les jeux, les costumes, les danses, la gastronomie.
- « **Collecte de laine** » : organisation d'une collecte de laine pour les bébés du service de néo-natalité du CHD, en partenariat avec des commerçants et les services de la Ville.
- **La Bicentenaire** : les CMJ ont participé pour la première fois à cet évènement sportif organisé par la Ville. Cette expérience sera reconduite chaque année.
- **1^{er} prix du concours de la Ligue des Droits de l'Homme, catégorie autres œuvres** : les CMJ ont participé à un concours par la LDH organisé au niveau national. Ils ont réalisé une sculpture d'après le premier vers du poète Guillaume Apollinaire « ouvre moi cette porte où je frappe en pleurant.